

22 V'la la suppression des services Publics

CAP 22 : Experts ou fossoyeurs ?

Le CAP 22 c'est le comité d'action publique 2022 initié par le 1er ministre. Ce CAP est constitué de 44 membres : économistes, Elus, ou personnalités issus des secteurs public et privé qui ont de fait reçu le titre d'experts. A la lecture du document proposé par ce Comité d'action publique mi-juillet 2018, et au travers ses 22 propositions "pour changer de modèle" c'est bien de la destruction du service public à la française qu'il est question. Ce CAP 22 n'a été désigné que pour mieux enterrer ce qui nous est si cher : **NOS SERVICES PUBLICS.**

CAP 22 : DéCAPer le service public !

La mission de ce comité d'action « **anti-public** » serait donc « d'améliorer" le service public en réalisant 30 milliards d'économies, et ce, en s'attaquant à tous les domaines où le service public intervient : **Santé, handicap, Logement, Culture, Emploi, protection sociale, Education, Université**, etc.

CAP 22 : Dénigrer le Service public pour mieux le détruire !

Selon les experts-fossoyeurs de CAP 22, le service public est complexe, il faut faire sauter ses verrous, le rendre plus agile et encourager l'innovation et la prise de risque en son sein. Il faut passer d'une logique de défiance à une logique de confiance. Il est donc possible d'améliorer les services publics en faisant baisser le poids de la dépense publique ! (p.10)

CAP 22 : Les services publics comme une entreprise !

Avec CAP 22, les agents deviennent des collaborateurs et les chefs de services des managers. Il faut changer les modes de recrutement et la GRH. Pour gagner en efficacité il faut exercer des contrôles a posteriori et non plus a priori. Il faut sortir de la culture de la norme et de la production législative. En gros il n'y aura plus de règles...Ce sera la jungle. (p.33)

CAP 22 : Fin du statut et de la fonction Publique !

Tout est limpide et écrit (p.36 à p.38). Des accords dérogatoires au cadre de la fonction publique sur l'ensemble des points du statut seront possibles ! Les recrutements seront aux mains des managers et il

sera fait recours aux contrats de droit privé ! C'en est fini du point d'indice et des 3 fonctions publiques puisque des "expériences croisées" seront favorisées entre elles.

CAP 22 : La voix d'un seul maître, l'OCDE !

Toute la prose de CAP 22 fait référence à l'OCDE. Rappelons que l'OCDE est une organisation qui promeut le libéralisme économique, c'est sa seule raison d'être. CAP 22 serait donc le bras armé de l'OCDE...?

CAP 22 : les citoyens devront mettre la main à la poche !

C'est écrit en toutes lettres: "le numérique permet d'abord une meilleure participation des citoyens à l'élaboration et à la production du service public" ! (p.11). C'est même carrément l'objet de la proposition 22, nous n'inventons rien : "Faire payer directement l'usager de certains services publics" !!!

CAP 22 et le service public de l'Emploi (pour le privatiser et supprimer des postes), CAP 22 et le recouvrement qui coûte trop cher, CAP 22 et les prisons, CAP 22 et la dépendance (moins d'argent public pour les Ehpad, et plus d'argent des familles pour l'aide et le maintien à domicile...etc..

CAP 22 : des impacts et des économies

Avec CAP 22, chaque proposition est assortie d'impacts (pour dire que ça va faire mal) et d'économies à réaliser.

Les services publics sont là pour répondre aux besoins croissants de la population, les améliorer nécessite des moyens.

Au lieu de cela, Macron les dénigre, leur retranche des moyens et demande aux citoyens de payer.

Il y a Danger, après le code du travail, après la sécurité sociale, après les retraites, Macron va asphyxier les services publics.

C'est plus que jamais évident :

La rentrée de septembre 2018 doit se préparer dès maintenant et de larges mobilisations doivent être proposées pour en finir avec le Plan Macron ce poison pour l'Etat Nation, la République, la cohésion sociale et la solidarité.

Montreuil

Le 27 juillet 2018

